

ÉCHANGES MÉDITERRANÉENS

Pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Novembre 2019 tenue à Montferrier le Lez (France)

Le 12 novembre 2019, l'Assemblée générale ordinaire de l'association « Échanges méditerranéens pour l'eau, la forêt, l'énergie et le développement durable des territoires » s'est réunie, sur convocation de son Président Yves LE BARS, à l'hôtel Hélotel, à Montferrier sur Lez à 19h00.

Après signature de la liste de présence par les membres présents et de la liste des pouvoirs par les membres mandatés (jointes en annexe), il ressort que 23 membres sont présents et 18 représentés et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Il est alors procédé à la désignation à l'unanimité du président de séance et de deux assesseurs : Yves LE BARS président de l'association, président de séance, Jean-Louis JANIN secrétaire de séance et Jean-Yves OLLIVIER scrutateur.

L'ordre du jour proposé dans la convocation du 10/11/2019 est adopté à l'unanimité.

- Rapport moral du Président pour l'année 2018 et approbation du rapport,
- Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2018, approbation des comptes, affectation du résultat, quitus au bureau,
- Projet de budget 2019 et point sur sa réalisation,
- Renouvellement du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

1 – Rapport moral du Président

Le Président lit son rapport moral, envoyé préalablement aux membres avec la convocation à la présente Assemblée.

Le rapport moral pour l'exercice 2018, cosigné par Jean JAUJAY (président honoraire) et Yves LE BARS a été transmis aux membres. Extraits du rapport évoqués en séance :

- L'annuaire de l'association est à jour, avec une photo et un court CV ;
- 10 réunions de bureau au siège de l'association (ENGREF, 19 avenue du Maine) ;
- Préparation des XVIIème Rencontres internationales d'EM au Maroc, en lien avec SESAME 5 (Marrakech) du 14 au 22/10/2018 ;
- 4 lettres d'information pour restituer notamment le déroulement du SESAME 5 et les visites de terrain qui ont précédé et suivi le colloque, organisées par EM ;
- La lettre est diffusée à 350 membres et sympathisants de l'association ;
- La lettre peut être consultée sous le nom « ÉCHANGES MED ACTU » sur le site de l'association via le portail du GREF : <http://aem.portail-gref.org/gene/main.php?referer2=&poste=1024x768x24> ;

En réponse à une question, il est rappelé que l'exercice 2018 porte sur l'année civile, l'assemblée générale ayant lieu vers la fin de l'année suivante au cours des Rencontres Internationales.

Après discussion, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

1ère résolution : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral 2018 présenté par le Président

2 – Rapport financier et approbation des comptes 2018

Le Président donne lecture et commente le projet de rapport financier préparé par le Trésorier, Henri-Pierre CULAUD, validé par le bureau de l'association.

Les points suivants ont particulièrement retenu l'attention :

D'après le compte de résultat, 70 cotisants individuels dont 65 français et 5 du Sud (3 algériens, 1 tunisien et 1 libanais) ont versé des cotisations d'un montant total de 1 775 €, auquel s'ajoutent les cotisations des personnes morales pour 700 €.

Au total, avec des produits d'exploitation de 19 472€ et des charges de 18 937 € et, par ailleurs, des produits financiers de 57 €, le compte de résultat se solde par un excédent de 591 €.

Quant au bilan au 31 décembre 2018, l'actif est constitué par des disponibilités bancaires de 10 684 €. Il a pour contrepartie au passif des fonds propres constitués par un report à nouveau - c'est à dire les excédents cumulés des exercices antérieurs de 9 912 €, augmenté par le résultat de 591 € de l'exercice 2018, mais qui doit prendre en compte deux chèques non encore encaissés pour 180 €.

Montant de la cotisation pour 2020. Un montant de 25 € est proposé, avec la possibilité de la payer en monnaie locale. Cette possibilité est contestée par Jean VERDIER. Après concertation, il est proposé, pour des raisons juridiques propres à la loi française qui est celle applicable à « Echanges Méd : » (interdiction de comptes annexes, comptabilité entièrement tenue en Euros) de conserver le principe du versement exclusif de la cotisation en euros, avec une indication sur les montants correspondants en monnaie locale non convertible, à savoir, pour 25 €, 2 900 DA (Dinard algérien), 275 DM (Dirham marocains) et 75 DT (Dinard tunisien). Il appartiendra aux membres concernés de faire parvenir leur cotisation selon les voies de leur choix à la première occasion.

Il propose, après discussion, que les cotisations soient maintenues pour 2018 et 2019 à leur niveau actuel.

2ème résolution :

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2018 et l'affectation du solde positif de l'exercice soit 591 € au report à nouveau, qui s'établira à 10 684 €.

L'Assemblée Générale approuve le montant des cotisations pour 2020 :

25 €, 2900 DZN, 275 MAD, 75 TND.

L'Assemblée Générale donne quitus définitif et sans réserve aux Président, Trésorier et Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2018.

3 – Projet de budget 2019.

L'équilibre financier des XVIIIème Rencontres Internationales de Montpellier laisse prévoir un déficit de l'ordre de 5 000 €, faute de financement extérieur obtenu dans les délais requis pour défrayer les intervenants au colloque organisé avec le concours de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAM) et la participation de son unité mixte de recherche MOISA (SupAgro, INRA, CIHEAM-IAM

Montpellier), et après l'annulation en septembre 2019 des Rencontres initialement prévues en Algérie

L'assemblée générale donne tout pouvoir au président de l'association pour établir le projet de budget 2019 et pour un nouvel appel au versement des cotisations en € pour l'année civile.

4 - Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président rappelle qu'un dossier détaillé a été adressé à chaque adhérent avec la convocation à cette Assemblée et que les administrateurs sont élus pour trois ans. Il rappelle également que, conformément aux statuts, la qualité de membre et donc le droit de vote aux Assemblées est lié au paiement de la cotisation annuelle de l'association.

Le Président présente la liste des mandats (9) à renouveler, dont François GADELLE démissionnaire. Il propose compte tenu de la démission de Abdou Bekr Seddik El GUEDARI, la candidature de El Houssine BARTALI (Maroc).

La liste ainsi modifiée est proposée au vote de l'Assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

3ème résolution : L'Assemblée Générale approuve l'élection (El Houssine BARTALI), et le renouvellement des membres du Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans prenant fin avec l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022, compte tenu de la démission de François GADELLE et de Abou Bekr Seddik El GUEDARI.

4 – Questions diverses

Plus personne ne demandant la parole sur la première partie statutaire de l'ordre du jour, le Président propose au vote la résolution usuelle suivante qui est adoptée à l'unanimité :

4ème résolution : L'Assemblée Générale confère tout pouvoir au porteur d'un original du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir les formalités consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Plus personne ne demandant la parole, le Président remercie les participants et déclare close la partie statutaire de l'Assemblée Générale à 19h45.

Le Secrétaire de séance



Jean-Louis JANIN

Le Scrutateur



Jean-Yves OLLIVIER

Le Président de l'Assemblée



Yves LE BARS

Annexes :

1 – liste des participants

2 – liste des 19 pouvoirs donnés

3 - membres du conseil d'administration après l'AGO du 12 novembre 2019

Liste, avec émargements, des présents aux AGO et AGE du 12/11/19 à Montpellier.

1	TETU Alain			15	HAMRA. KDOUHOUEL		
2	BARBAROUY André			16	BOYÉ Henri		
3	ZOUINI Amel			17	VERDIER Jean		
4	NOUARRIA Abdallah			18	JANIN Jean-Louis		
5	DAOUDI Mohammed			19	SOUBEIRAN André		
6	SEDDIK Saâd			20	CAIRON Dominique		
7	Tarek BAHRI			21	OLLIVIER Jean-Yves		
8	Amor BAYOULI			22	FAURÉ Pierre		
9	Youssef TEKELOU			23	LE BARS Yves.		
10	Mugès VERNIER						
11	MIQUEL Serge						
12	BENNAÏTOU noureddine						
13	Hocine AOUADI						
14	RAHA. RAFIK						
AG le 12/11/20							



AGO et AGE 2019. / 12 novembre 2019
 à l'HEGHOTEL - Grand-pont Agropolis - 34980 MONTFERRIER SUR LEE - 18H30 -

**Listes des Pouvoirs donnés
 en vue de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration,**

	NOM et prénom de l'adhérent donnant pouvoir	NOM et prénom du représentant ayant reçu pouvoir	Emargements d'acceptation
	DELEGATION ALGERIENNE		
1	BARON Paul	André BARBAROUX	pouvoir accepté
2	ABDEFETTAH Abdelmalek	AOUADI Hocine	pouvoir accepté Paul
	DELEGATION FRANÇAISE		
3	DE VAULX Murielle	Pierre FAURÉ	pouvoir accepté
4	AIFM	LE BARS Yves	Pouvoirs acceptés
5	BERNARD Alain	LE BARS Yves	YB
6	BERTIN Michel	LE BARS Yves	YB
7	FRADIN Guy	LE BARS Yves	YB
8	JACOTOT Alain	Pierre FAURÉ	pouvoir accepté
9	JAUJAY Jean	Pierre FAURÉ	pouvoirs acceptés
10	LE JEAN Alain	André SOUBEIRAN	pouvoir accepté
11	BARON Paul	Pierre FAURÉ	pouvoirs acceptés
12	TANDEAU de MARSAC Gabriel	Aouadi Hocine	pouvoir accepté
13	TAILLIER Michel	André BARBAROUX	pouvoirs acceptés
	DELEGATION LIBANAISE		
14	COQUET Jean-Claude	André BARBAROUX	André BARBAROUX
	DELEGATION MAROCAINE		
15	TIERCELIN Jean-Robert	André BARBAROUX	André BARBAROUX
	DELEGATION TUNISIENNE		
16	VIARD Daniel	Pierre FAURÉ	pouvoir accepté
17	GABOUJ Rhida	SEDDIK Saad	pouvoir accepté
18	HAMDANE Abdelkader	Tarik BAHRI	pouvoirs acceptés
19	SARDE Fouad Riad	LE BARS Yves	pouvoir accepté

ÉCHANGES MÉDITERRANÉENS

Membres du conseil d'administration après l'AGO du 12 novembre 2019

Fonctions et Noms	Pays	Élections	Commentaires
Président Yves LE BARS	France	15/10/2018 Marrakech	
Vices-Présidents DAOUDI Mohamed (1 ^{er} VP) ZOUINI Derradji SOLANO David BARBAROUX André SAADE Riad Fouad BENNOUR Adil SEDDIK Saad	Maroc Algérie Espagne France Liban Maroc Tunisie	16/10/2016 Sousse 16/10/2016 Sousse 11/10/2017 Montpellier 16/10/2016 Sousse 16/10/2016 Sousse 15/10/2018 Marrakech 16/10/2016 Sousse	<i>Renouvelé</i> <i>Renouvelé</i> <i>Renouvelé</i> <i>Renouvelé</i> <i>Renouvelé</i>
Secrétaire Général adjoint GADELLE François	France	11/10/2017 Montpellier	<i>Démissionnaire courant 2019</i>
Trésorier CULAUD Henri-Pierre	France	11/10/2017 Montpellier	
Administrateurs AOUADI Hocine AINI Rafik BAYOULI Amor NOUADRIA Abdellah BENOIT Guillaume CAIROL Dominique EL GUEDARI Abou B. S. EL MARHAZ Hassan GABBOUJ Ridha HAMDANE Abdelkader HURAND Patrick JAUJAY Jean MNIAI Clément OLLIVIER Jean-Yves BARTALI El Houssine	Algérie Tunisie Tunisie Algérie France France Maroc Maroc Tunisie Tunisie France France France-Maroc France Maroc	11/10/2017 Montpellier 11/10/2017 Montpellier 15/10/2018 Marrakech 11/10/2017 Montpellier 15/10/2018 Marrakech 16/10/2016 Sousse 16/10/2016 Sousse 11/10/2017 Montpellier 11/10/2017 Montpellier 15/10/2018 Marrakech 16/10/2016 Sousse 15/10/2018 Marrakech 11/10/2017 Montpellier 11/10/2017 Montpellier <i>Nouvel élu</i>	<i>Renouvelé</i> <i>Renouvelable en 2019,</i> <i>Renouvelé</i> <i>Nouvel élu</i>